

Sommaire, Mars 1906

Chronique du Sanctuaire.....	401
Les convenances de l'Annonciation.....	408
La Vénérable Marie de l'Incarnation	415
La Sainte Mort.....	421
Légende aussi vieille que le monde.....	424
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	425
Notre-Dame du Puy.....	439
Prières et actions de grâces.....	433
Faveurs obtenues, nécrologie.....	440

L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.

Le DIRECTEUR doit être immédiatement prévenu de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais omettre d'indiquer clairement le nom du bureau de poste que l'on quitte.

Que toute irrégularité dans la réception des ANNALES soit signalée sans retard au Directeur, si écrivain quel numéro est en défaut.

Pour des raisons multiples, prière, autant que possible, de ne pas envoyer des timbres-poste.

N. B.—Les envois d'argent seront faits de préférence par Bons et Mandats de poste ou par chèque de Banque.—Si le chèque est fait payable à une banque des Etats-Unis, il faut ajouter **vingt-cinq cents** à la somme expédiée afin de couvrir les frais d'escompte. Nous conseillons de faire enregistrer les lettres qui contiennent de l'argent; c'est le moyen d'en éviter la perte.

Toute correspondance doit être adressée, et tout chèque ou mandat doit être fait payable aux

ANNALES DU T. S. ROSAIRE,

Cap-de-la-Madeleine,

Que.